



Commission économique pour l'Europe
Conférence des statisticiens européens**Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-douzième
réunion plénière**

La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 20 juin 2024 à 9 h 30.

I. Ordre du jour provisoire**Session plénière conjointe de la Conférence des statisticiens européens et du Comité
régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information
géospatiale à l'échelle mondiale**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Orientations stratégiques pour les travaux des organismes de statistique et des agences géospatiales.
3. Liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources.
4. Intégration de données géospatiales et statistiques.
5. Utilisation de l'intelligence artificielle et des grands modèles de langage dans les statistiques officielles et dans les données géospatiales faisant autorité.

Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens – suite

6. Mise en application du Système de comptabilité nationale 2025 dans les pays membres de la Conférence des statisticiens européens.
7. Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens ;
 - b) Sujets d'examens approfondis en 2024 et 2025.
8. L'éthique des données : un facteur clef de l'acceptabilité sociale.
9. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.



10. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence :
 - a) Rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux ;
 - b) Moyens de mesurer la pauvreté subjective ;
 - c) Nouvelle version du modèle générique d'informations statistiques.
11. Programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes ;
 - b) Questions découlant de la session de 2024 de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies ;
 - c) Documents concernant la planification du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe ;
 - d) Évaluations relatives au sous-programme Statistiques.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

II. Annotations

La soixante-douzième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée conformément aux Règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau (ECE/CES/2019/2). Elle aura lieu les 20 et 21 juin 2024 à Genève. La réunion se tiendra en présentiel.

Des services d'interprétation simultanée en anglais, français et russe seront assurés. La réunion se déroulera immédiatement après la réunion du Comité des statistiques et de la politique statistique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (à Paris) et la réunion du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM : Europe), avec une journée commune entre la CSE et l'UN-GGIM : Europe.

Le calendrier des réunions sera publié sur le site Web de la Conférence (<https://unece.org/statistics/events/CES2024>).

Session plénière conjointe de la Conférence des statisticiens européens et du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été arrêté par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2024 et a fait l'objet de consultations avec l'UN-GGIM : Europe. Il est présenté à la Conférence pour approbation.

2. Orientations stratégiques pour les travaux des organismes de statistique et des agences géospatiales

À sa réunion de février 2023, le Bureau avait décidé qu'une discussion ouverte sur les questions stratégiques devrait avoir lieu périodiquement au cours des sessions plénières de la Conférence.

La séance comprendra des exposés sur les orientations stratégiques et les tendances à prévoir dans les travaux des organismes nationaux de statistique et des administrations

cartographiques et cadastrales nationales. Les exposés seront suivis d'un débat stratégique sur la manière dont la coopération et la collaboration aux niveaux national, régional et mondial entre les organismes nationaux de statistique et les administrations cartographiques et cadastrales nationales peuvent être bénéfiques de part et d'autre, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et du programme de travail pour l'après-2030, et contribuer à relever les défis recensés.

3. Liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources

La Conférence procède généralement à un examen plus détaillé de l'un des sujets ayant fait l'objet d'un examen approfondi par son Bureau, afin de recueillir des contributions utiles à la poursuite des travaux. Cette fois-ci, le débat portera sur la liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources, sur la base d'un document d'examen approfondi établi par le Canada (ECE/CES/2024/5).

La liaison de données est déterminante pour permettre la production d'informations et de connaissances de meilleure qualité à l'intention des décideurs politiques qui cherchent à traiter des problématiques multidimensionnelles dans la société. La disponibilité accrue de nouveaux types de données et l'évolution technique offrent de nouvelles possibilités de lier des données à des échelles plus vastes que jamais et d'y accéder. Cela nécessite une approche systématique et un changement de culture parmi toutes les parties prenantes.

Les références géospatiales constituent l'un des moyens de lier les données. Les participants à la séance examineront les possibilités d'établir ce type de liens avec la communauté géospatiale.

À la suite de l'examen approfondi, le Bureau de la CSE a décidé qu'il faudrait élaborer une feuille de route pour soutenir l'établissement de liaisons entre les données des différents domaines. Le débat alimentera les travaux ultérieurs dans ce domaine.

4. Intégration de données géospatiales et statistiques

Cette séance permettra d'étudier les progrès réalisés dans l'intégration des informations statistiques et géospatiales, en prenant en compte de multiples aspects : gouvernance, technologie, mise en application concrète et pratiques innovantes.

À la séance, il sera pris note des principaux cadres et ressources pertinents dans ce contexte, tels que le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, le Cadre statistico-géospatial mondial et sa révision en cours, le travail ciblé du Groupe d'experts de l'intégration de l'information statistique et géospatiale, le groupe de travail d'UN-GGIM : Europe sur l'intégration des données, le Modèle générique du processus de production statistique du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle (GeoGSBPM), et les projets GEOSTAT du European Forum for Geography and Statistics.

À partir d'exemples de mise en application pratique, les responsables des organismes nationaux de statistique et des administrations cartographiques et cadastrales nationales seront invités à examiner l'effet, les avantages et les défis de la collaboration en matière d'intégration des données géospatiales et statistiques aux niveaux national et régional, et à débattre de la manière d'accélérer les progrès. La discussion pourrait également permettre de dégager des enseignements à appliquer au moment d'intégrer d'autres sources de données dans les flux de travail des organisations géospatiales et statistiques.

5. Utilisation de l'intelligence artificielle et des grands modèles de langage dans les statistiques officielles et dans les données géospatiales faisant autorité

Ce thème a été retenu par le Bureau en février 2023 pour examen à la réunion plénière de la Conférence, compte tenu des résultats d'une consultation de l'ensemble des membres

de la Conférence par voie électronique, ainsi que de consultations avec l'UN-GGIM : Europe. La séance sera présidée par l'Allemagne et le Canada.

L'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle (IA) ouvrent de vastes possibilités pour la modernisation des travaux des organisations géospatiales et statistiques, grâce à la rationalisation des processus de production par l'automatisation (complète ou sous forme d'assistance à l'action humaine), et parce qu'elles facilitent l'utilisation de nouvelles sources de données telles que les médias sociaux et l'imagerie satellitaire. Les progrès récents en matière d'IA, qui concernent notamment les grands modèles de langage, offrent de nouvelles possibilités car ils pourraient accroître la productivité du personnel en l'aidant dans ses tâches quotidiennes (par exemple, en générant des projets d'analyse sur la base d'un tableau de chiffres), mais surtout, améliorer considérablement la qualité de service fournie aux utilisateurs (avec par exemple des outils de diffusion à base de langage naturel). Cependant, les grands modèles de langage pourraient également modifier la manière dont la société obtient des connaissances, ce qui soulève la question de savoir comment les fournisseurs de statistiques officielles et de données géospatiales faisant autorité peuvent rester pertinents.

Au cours d'une discussion conjointe, les responsables d'organismes nationaux de statistique et d'administrations cartographiques et cadastrales nationales seront invités à i) décrire des stratégies et des expériences pratiques d'application de l'IA dans leurs structures ; ii) débattre des enseignements tirés, des possibilités, des avantages, des défis et des risques ; iii) examiner les possibilités de transformation qu'offrent ces technologies et leurs implications pour les travaux des organismes nationaux de statistique et des administrations cartographiques et cadastrales nationales ; iv) réfléchir à la manière dont les producteurs de statistiques officielles et de données géospatiales faisant autorité devraient réagir à ces évolutions.

Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens – suite

6. Mise en application du Système de comptabilité nationale 2025 dans les pays membres de la Conférence des statisticiens européens

Ce thème a été retenu par le Bureau en février 2024 pour examen à la réunion plénière de la Conférence, compte tenu des résultats d'une consultation de l'ensemble des membres de la Conférence par voie électronique. La séance sera présidée par les Pays-Bas (à confirmer).

Les travaux d'élaboration d'orientations pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) sont terminés : les changements proposés pour le SCN ont fait l'objet d'un processus de consultation mondial transparent et ouvert à tous, et la liste récapitulative des recommandations pour la mise à jour a été approuvée par la Commission de statistique à sa cinquante-cinquième session, à l'exception de la recommandation relative aux actifs commerciaux. Le projet complet de SCN 2025 devrait être soumis à la Commission de statistique en mars 2025.

Au cours de cette séance, les participants : i) débattront de la définition des priorités, des ressources et des incidences budgétaires, ainsi que de la promotion et de la mobilisation du soutien pour la mise en application du SCN 2025 ; ii) aideront à recenser les priorités et les domaines dans lesquels la Conférence pourrait soutenir la mise en application du SCN 2025 dans la région, sur la base du retour d'information des pays lors de la mise en application initiale et de l'évaluation des principaux défis et risques.

7. Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la Commission économique pour l'Europe

a) Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence sera invitée à approuver les résultats de trois examens approfondis réalisés par son Bureau depuis la précédente session plénière de la Conférence : « Cas d'utilisation pour de nouvelles bases de population » en octobre 2023 (ECE/CES/2024/4), et « Liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources » (ECE/CES/2024/5) et « Actualité, fréquence et niveau de détail des statistiques officielles » (ECE/CES/2024/6) en février 2024. Ces examens constituent d'importants moyens de coordination permettant de remédier aux problèmes qui apparaissent et de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

b) Sujets d'examens approfondis en 2024 et 2025

La Conférence sera invitée à confirmer les thèmes des examens approfondis pour 2024 et 2025, choisis par le Bureau d'après les résultats d'une consultation menée par le secrétariat en janvier 2024 par voie électronique auprès des pays et organisations internationales membres de la Conférence (ECE/CES/2024/13).

8. L'éthique des données : un facteur clef de l'acceptabilité sociale

La session plénière de 2023 de la Conférence comprenait un séminaire sur l'éthique des données, qui avait pour sous-titre « un facteur clef de l'acceptabilité sociale ». La Conférence a demandé au Bureau d'examiner la suite à donner au séminaire, en tenant compte du travail entrepris dans le cadre du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, de décider des prochaines mesures à prendre et de rendre compte à la réunion plénière de la CSE en 2024. La Conférence sera informée des autres travaux entrepris pour donner suite au séminaire, notamment des résultats de l'atelier sur l'éthique dans les organisations statistiques modernes, qui a eu lieu du 26 au 28 mars 2024 à Genève.

9. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créé afin d'orienter l'évolution stratégique des modes de production de la statistique officielle. La Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe, approuvé la vision d'ensemble et la stratégie adoptées en vue de moderniser la statistique officielle et demandé au Groupe de présenter des rapports annuels à sa réunion plénière.

Le Groupe soumettra à la Conférence pour approbation le rapport annuel sur ses travaux, y compris les résultats des récents projets de modernisation de la statistique, et fera également part de ses plans concernant la suite des travaux (ECE/CES/2024/9 et ECE/CES/2024/10).

10. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence

Trois documents devraient être soumis à la Conférence pour approbation à sa réunion plénière de 2024.

a) Rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux

En février 2022, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives sur la manière dont les organismes nationaux de statistique peuvent contribuer à la réalisation des objectifs nationaux en matière de climat. Ces directives définiront les moyens concrets par lesquels les organismes nationaux de statistique peuvent participer à l'action climatique et présenteront ce que le système statistique offre déjà pour la soutenir.

En février 2024, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de directives sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux et a décidé de le transmettre à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, le document sera présenté à la réunion plénière de 2024 de la Conférence pour approbation (ECE/CES/2024/1).

b) Moyens de mesurer la pauvreté subjective

En février 2022, le Bureau de la Conférence a créé une équipe spéciale chargée d'élaborer un guide sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective, comprenant un ensemble d'indicateurs de pauvreté subjective qui pourraient être utilisés à des fins de comparaison internationale.

En février 2024, le Bureau a examiné le projet de guide sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective et a décidé de transmettre le document à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, le document sera présenté à la réunion plénière de 2024 de la Conférence pour approbation (ECE/CES/2024/2).

c) Nouvelle version du modèle générique d'informations statistiques

Le modèle générique d'information statistique (version 1.2) a été approuvé par la Conférence en 2019. En 2020, le Groupe d'appui à la mise en œuvre des normes du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a mis en place une équipe spéciale, chargée dans un premier temps d'effectuer des mises à jour mineures, puis de développer une nouvelle version complète du modèle (2.0). La nouvelle version a fait l'objet d'une consultation à l'échelle de la Conférence en juin 2023 et a été examinée par le Bureau en février 2024. La Conférence sera invitée à approuver la nouvelle version du modèle (ECE/CES/2024/3).

11. Programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe

a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes

La Conférence sera invitée à approuver les rapports ci-après, liés au programme de travail de la Commission économique pour l'Europe (CEE) dans le domaine statistique :

i) Rapport sur l'exécution du programme statistique de la CEE en 2023 (ECE/CES/2024/14) ;

ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts (ECE/CES/2024/14/Add.1–19) ;

iii) Rapport sur les activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du programme statistique (ECE/CES/2024/20) ;

iv) Rapport annuel du groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale (ECE/CES/2024/12).

b) Questions découlant de la session de 2024 de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies

Au titre de ce point, la Conférence sera informée des incidences sur ses travaux des décisions prises par la Commission de statistique de l'ONU à sa session de 2024 (ECE/CES/2024/11).

c) Documents concernant la planification du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe

La Conférence sera invitée à examiner et adopter les documents officiels du sous-programme Statistiques établis dans le cadre du processus de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'ONU :

i) Programme statistique de la CEE pour 2024 (ECE/CES/2024/15). Ce document est en phase avec le programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2024 (ECE/CES/2023/16) adopté par la Conférence en juin 2023 ;

ii) Programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2025, y compris le programme de publication (ECE/CES/2024/16). Le projet de programme de travail a été établi selon le format annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022. Le projet de programme de travail est fondé sur le projet de plan-programme du sous-programme Statistiques pour 2025, qui a été examiné par le Comité exécutif de la CEE en décembre 2023 dans le cadre du projet de budget-programme de la CEE pour 2025 et soumis à l'examen de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session.

La Conférence sera aussi invitée à examiner le document intitulé « Outline of key components of the UNECE Statistics subprogramme for 2026 » (Aperçu des éléments clés du sous-programme Statistiques de la CEE pour 2026) et à formuler des suggestions visant à l'améliorer.

d) Évaluations relatives au sous-programme Statistiques

Au titre de ce point, la Conférence sera informée des résultats des évaluations internes récemment achevées sur les thèmes de la phase 3 de la modernisation de la production statistique et du renforcement de la cohérence et de l'intégration des statistiques économiques et sociales à l'appui de la mise en application du SCN 2008, ainsi que d'une prochaine évaluation de l'aide aux États membres en matière de statistiques au service des objectifs de développement durable, prévue pour 2025.

12. Questions diverses

Toute question supplémentaire dont la Conférence devrait être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Les décisions concernant les différents points de l'ordre du jour seront adoptées à l'issue de l'examen du point de l'ordre du jour concerné. Un rapport détaillé sera établi à l'issue de la réunion et adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.